



Reportage | 08 juillet 2022 **Abonnés**



## Les associations de solidarité face à la crise des métiers : "Nous ne lâcherons pas"

Cinq mois après un premier rassemblement parisien, les 19 fédérations franciliennes ont de nouveau manifesté pour réclamer le versement des 183 € à l'ensemble des salariés. Ainsi que des moyens accrus pour des structures que les ménages, confrontés à l'explosion des prix, risquent de davantage solliciter.

Devant les 200 à 300 salariés et responsables associatifs de la région Île-de-France qui ont fait le déplacement ce 8 juillet dans le centre de Paris, Pascal Brice, président de la Fédération des acteurs de la solidarité, l'une des 19 fédérations (1) qui a appelé à la mobilisation, égrène les rassemblements régionaux un peu partout en France, et notamment celui de Paris **début février**.

« Pourquoi notre obstination ? », se questionne-t-il. Et de répondre de façon implacable : « La folie se répand dans notre pays. Partout, la misère, la précarité se développent. Comment fait-on sans les intervenants sociaux ? » « Nous ne lâcherons pas », ajoute-t-il, déterminé.

10 à 15 % de postes non pourvus

Même si la mobilisation était un peu moins importante qu'en février, l'urgence semblait au cœur des préoccupations. « *Nous avons 10 à 15 % de nos postes non pourvus*, explique Florian Guyot, directeur général de l'association Aurore. *C'est particulièrement inquiétant car la dégradation de la situation à venir en raison de l'explosion des prix devrait nous amener à multiplier les accompagnements.* »

## Sentiment d'injustice

Cette situation n'est pas sans lien avec le sentiment d'injustice qui se développe sur le terrain entre les différents salariés. « *Pour ceux qui travaillent sur l'hébergement et l'urgence, les premières revalorisations de 183 euros ont été versées sur la fiche de paie de juin. Mais simplement pour la moitié des 2 500 salariés.* » En effet, ceux qui travaillent dans l'insertion économique (chantiers écoles, entreprises d'insertion) et ceux qui dépendent des départements, par exemple dans le handicap, ne sont pas concernés. « *Tous les jours, je suis interpellé par les salariés et c'est normal.* » Le DG d'Aurore ne comprend pas non plus pourquoi les agents d'accueil ou d'entretien ne sont pas augmentés alors que ce sont les personnels les moins bien payés.

## Respect de la parole donnée

Au micro, Daniel Goldberg, président de l'Uriopss Île-de-France, tonne : « *Nous voulons le respect de la parole donnée pour ces 183 euros* ». Il salue l'engagement de l'ancien Premier ministre Jean Castex avec la conférence du 18 février, mais demande que l'État passe véritablement de la parole aux actes.

## Une réponse pour septembre



Auréliel El Hassak-Marzorati, DG du Casp - © N. B.

Car le temps presse. Directrice générale du Centre d'action sociale protestant (Casp), Auréliel El Hassak-Marzorati déplore que seule une moitié de ses 600 salariés ont été revalorisés. « Pourquoi la personne qui dit bonjour et au revoir à l'accueil n'est pas concernée alors même qu'elle a un rôle important ? », se demande-t-elle. Et elle ajoute : « Les salariés nous font confiance pour obtenir cette mesure. Nous allons discuter avec nos financeurs. Il faut que nous ayons quelque chose en septembre. » Et sinon ? La DG du Casp préfère ne pas envisager cette hypothèse, mais elle sait que dès lors, les recrutements seraient encore plus difficiles.

## Travail social non reconnu

Les interventions se succèdent. Le représentant du Groupement national des directeurs généraux d'associations du secteur éducatif, social et médico-social (GNDA) s'étonne vivement que les assistants familiaux ne soient pas concernés par le Ségur. Et également les directeurs eux aussi oubliés. Le porte-parole de la Cnape dénonce la non-prise en compte de la petite enfance. Sur le ton de l'humour, un directeur de CMPP se moque de la technocratie qui considère que les budgets pour le numérique sont plus importants que ceux pour l'accompagnement. Dans la foule, Danièle qui travaille comme cantinière avec des salariés handicapés (dans le cadre d'un Esat) dénonce le fait que son travail d'accompagnement social ne soit pas pris en compte.

## Surcoût pour les structures



Cette banderole a été réalisée par des travailleurs de l'Esat où intervient Danièle (à gauche sur la photo). - © N. B.

Plusieurs salariées administratives de l'association Hestia 78 (handicap mental) sont présentes, voulant exprimer leur colère d'être une fois encore oubliées. Le directeur général Gilles Nion estime ainsi que 20 % des 350 salariés n'ont pas de revalorisation. Et puis, il alerte sur les conséquences financières non prises en compte par l'État. « Avec l'augmentation des salaires, nous ne disposerons plus des **dérogations de cotisations Fillon** et nous devons payer la taxe sur les salaires. Pour notre structure, cela représente un surcoût de 300 000 € par an », détaille le DG qui est membre du collectif Handisocial 78 (Yvelines). En tenant compte de ces éléments, il estime que le coût réel de la revalorisation de 183 € par mois pour les employeurs est de 470 € par salarié et non 370 € comme annoncé. Là encore, l'absence de réponse concrète est source de fortes inquiétudes.

(1) Aire, Cnape, Cnaemo, CNLAPS, Chemea, Dynamo, FDCMPP, Fédération des acteurs de la solidarité, Fapil, Fehap, Hexopée, Idée93, Interlogement 93, GNDA, Nexem, Soliha, UAPS, Urhaj, Uriopss Île-de-France.

## « Retour en arrière de plusieurs décennies »

« 20 à 30 % des postes d'infirmiers, d'aides-soignants, d'accompagnateurs éducatifs et sociaux, de kinésithérapeutes ou d'ergothérapeutes sont vacants dans les ESMS pour adultes. » Dans un courrier du 6 juillet envoyé à la nouvelle ministre déléguée chargée des Personnes handicapées, Paralyse cérébrale France tire elle aussi le signal d'alarme et s'inquiète d'un « retour en arrière de plusieurs décennies » ([lire notre enquête](#)).

La fédération demande à Geneviève Darrieussecq de financer l'ensemble des mesures de

revalorisation salariale et réfléchir de concert à des solutions pour l'hôpital et le médico-social, et d'accélérer les travaux de convergence vers une convention collective unique.

**À lire également :**

- **Entre découragement et initiatives, les Ehpad se préparent aux tensions de l'été**
- **Pénurie de personnel dans le secteur du handicap : inquiétude maximale à la veille de l'été**
- **Crise des métiers : « la conférence du 18 février ne doit pas être un rendez-vous manqué »**

 **Noël BOUTTIER**

## **SOURCES**

- **Dossier de presse**
- **Lettre de la fédération Paralysie cérébrale**